



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2019 Avis d'impôt établi en 2020

29003

Vos références

Numéro fiscal

Déclarant 1 (C) : 02 38 439 256 013
Déclarant 2 (C) : 18 46 929 998 214

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

CASTELMEIN
29820 GUILERS

Numéro FIP : 290 03 03 2418917789 3

Référence de l'avis : 20 29 A117128 47

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2020

Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

M PROVOST ALAIN
OU MME ALENCON ISABELLE
CASTELMEIN
29820 GUILERS

Vos contacts

Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)

SIP BREST IROISE
SAID BREST PLOUZANE
8 RUE DUQUESNE BP 91208
29212 BREST CEDEX 1

Somme qui vous est remboursée

234,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2019.

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2020 sur le compte bancaire suivant :

FR76 1290 6121 066X XXXX XXX0 133

Identifiant de la banque : AGRIFRPP829

Émetteur du virement : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence :
Nombre de parts :

48 166
3,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service «Gérer mon prélèvement à la source» accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 02 38 439 256 013

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : PROVOST

Déclarant 2 - Nom de naissance : ALENCON

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				3,00
Détail des revenus				
Salaires.....		Déclar. 1 30998	Déclar. 2 21569	Enfant(1) 1297
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3100	- 2157		
Déduction minimale.....			- 441	
Salaires, pensions, rentes nets.....	27898	19412	856	48166
Revenu brut global.....				48166
Revenu imposable.....				48166
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				2516
Décote.....				- 103
Réduction sous condition de revenu.....				- 233
Impôt avant réductions d'impôt.....				2180
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		Montant déclaré 2	Montant retenu 2	Montant réduction
Montant de la réduction d'impôt.....				366
Total des réductions d'impôt²⁰.....				- 366
Impôt total avant crédits d'impôt.....				1814
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS				
Cotisations syndicales.....		Montant déclaré 66	Montant retenu 66	
Montant du crédit d'impôt calculé.....				- 44
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				1770
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2019 dû ⁵³ :				1770
Retenue à la source prélevée en 2019 par vos verseurs de revenus :				- 2004
Solde d'impôt sur les revenus 2019 :.....				- 234
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT				
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 02 38 439 256 013

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 2 / 2

>>> Suite de votre avis

QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE 234
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵ 48166

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2018.....	15562	15562
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017.....	3862	3862
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	+ 3923	+ 3923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973	+ 3973
Plafond calculé sur les revenus de 2019.....	+ 4052	+ 4052
Plafond pour les cotisations versées en 2020.....	= 15810	= 15810

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401